

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Référence annonce :	CF98443, N°177702
Nom du support :	* La République du Centre 45 (Groupe Centre France)
Département :	45
Date de parution :	29/03/2022
Parution :	361,06 € HT
Composition Premium Centre France :	50,00 € HT
Frais de justificatifs :	3,90 € HT
Insertion web :	12,00 € HT
Montant TVA :	85,39 €
Total TTC :	512,35 €

Cette attestation est produite, sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Fait le 25 Mars 2022

La Directrice Générale de Centre France Publicité



Marylène GUERARD



AVIS COMMUNAUTAIRE

DE MISE À DISPOSITION AU PUBLIC DU DOSSIER DE
MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLU DE HUISSEAU-SUR-
MAUVES

Le maire de Huisseau-sur-Mauves a pris l'initiative d'une procédure de modification simplifiée du plan local d'urbanisme, par arrêté municipal en date du 20/04/2021. La communauté de communes est devenue compétente en matière de PLU le 15/10/2021. Le président de la communauté de communes a prescrit cette procédure par arrêté du 08/12/2021.

Cette modification simplifiée a pour objet :

- d'organiser le phasage du développement de la zone à urbaniser du secteur des « Pluiviers » et de « l'Enfer », notamment en fonction de la capacité des équipements publics et de modifier les conditions d'aménagement de cette zone
- d'effectuer la modification des emplacements réservés n°2 et 3- de protéger le mur d'enceinte du château rue de Patay

Par délibération du 03/02/2022, le conseil communautaire a défini les modalités de mise à disposition du dossier au public, qui sont ici portées à la connaissance du public.

Le dossier sera consultable **du lundi 25/04/2022 au mercredi 25/05/2022 inclus** aux jours et heures habituels d'ouverture au public

- à la mairie de Huisseau-sur-Mauves, 118 rue du Bois de Deure, les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00, ou sur rendez-vous
- au siège de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, 32, rue du Général de Gaulle 45130 Meung sur Loire, le lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, le mardi de 14h à 17h30 (mairie fermée le matin) et du mercredi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Deux registres seront également disponibles, en mairie et au siège de la Communauté de Communes, dans lesquels pourront être consignées les observations du public.

Le dossier sera également consultable sur les sites internet de la commune de Huisseau-sur-Mauves <https://www.huisseausurmauves.fr/> de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire <https://www.ccteresduvaldeloire.fr/>

La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des supports concernés.

Centre France Pub. est habilité à attester des parutions prévues dans le support précité. Centre France Pub. s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du support et ne respectant pas les conditions générales de vente. Conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les supports d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale : www.actulegales.fr.